



UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Le Gouvernement Princier, par la voix de Stéphane Valéri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a annoncé l'entrée en vigueur d'un accord entre Monaco et l'Italie pour le remboursement en Principauté des actes médicaux pour les salariés italiens transfrontaliers.